

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Liberté Égalité Fraternité



Liberté Égalité Fraternité

COMMISSION SPÉCIALISÉE DU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

RÉUNION DU 19 NOVEMBRE 2021



MOT D'OUVERTURE

Ronan Dantec, président de la Commission spécialisée



ACTUALITES

Eric Brun, secrétaire général de l'ONERC





Rapport du GT1 du GIEC 2021 : points clés et liens avec bilan COP26

Adapté d'une presentation de Valérie Masson-Delmotte

CS-CNTE - 19-11-2021

14,000 publications scientifiques examinées

234 auteurs de 65 pays

78,000+ commentaires de relecture

www.ipcc.ch/report/ar6/wg1



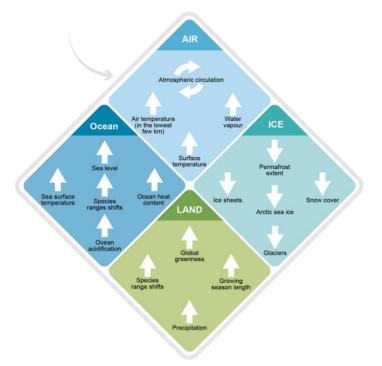
Les changements climatiques récents sont généralisés, rapides et s'intensifient. Ils sont sans précédent depuis des milliers d'années.







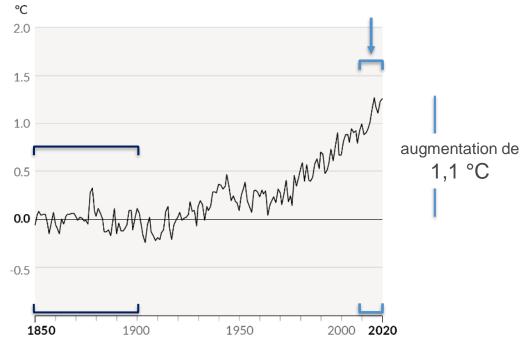
Des changements rapides et généralisés se sont produits dans l'atmosphère, l'océan, la cryosphère et la biosphère





L'influence humaine a réchauffé le climat

Changements de température de surface globale par rapport à 1850-1900

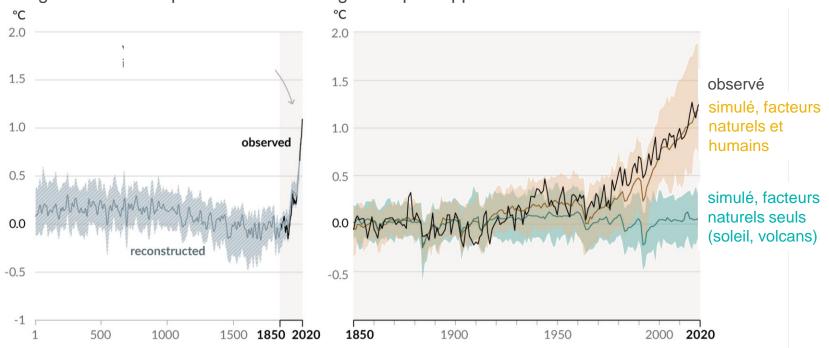






L'influence humaine a réchauffé le climat à un rythme sans précédent depuis au moins 2 000 ans

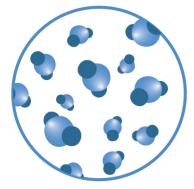
Changements de température de surface globale par rapport à 1850-1900







concentration CO₂



la plus élevée

depuis au moins

2 millions d'années

montée du **niveau des mers**



la plus rapide

depuis au moins

3000 ans

surface de la **banquise arctique**



la plus réduite

depuis au moins

1000 ans

recul des **glaciers**



sans précédent

depuis au moins

2000 ans



[Credit: Yoda Adaman | Unsplash]

Il est incontestable que les activités humaines sont à l'origine du changement climatique, qui rend les phénomènes climatiques extrêmes, notamment les vagues de chaleur, les fortes précipitations et les sécheresses, plus fréquents et plus graves





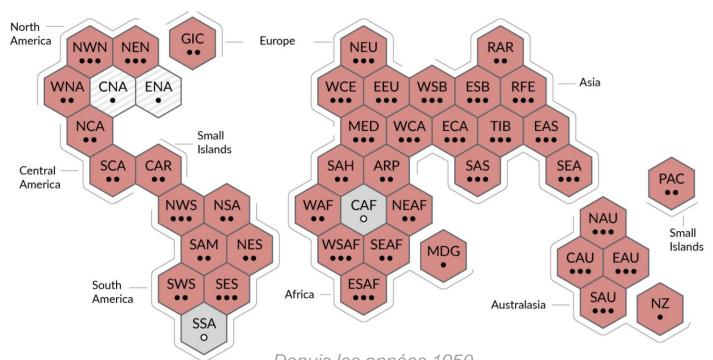




Chaleur extrême

plus fréquente

plus intense



Depuis les années 1950 Rouge : augmentation

Gris : données insuffisantes

Points : degré de confiance dans l'attribution

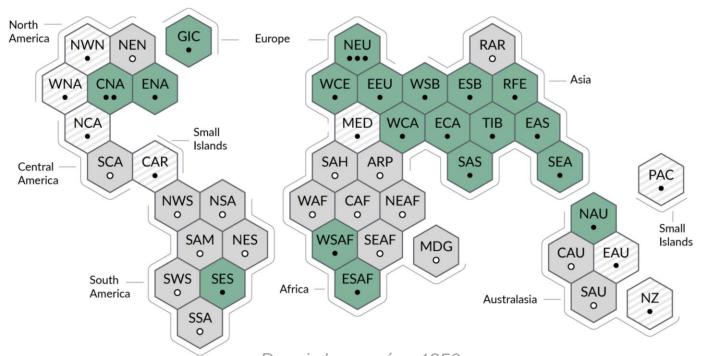






Fortes précipitations

plus fréquentes plus intenses



Depuis les années 1950 Vert: augmentation

Gris: données insuffisantes

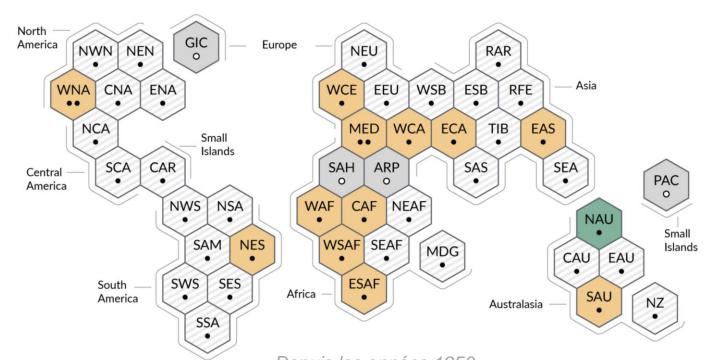
Points : degré de confiance dans l'attribution





Sécheresse

augmentation dans certaines régions



Depuis les années 1950 Jaune : augmentation

Gris : données insuffisantes

Points : degré de confiance dans l'attribution



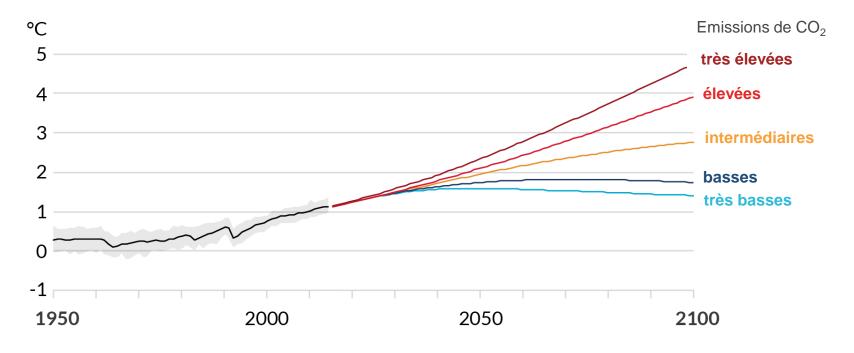
[Credit: Peter John Maridable

À moins d'une réduction immédiate, rapide et à grande échelle des émissions de gaz à effet de serre, limiter le réchauffement à un niveau proche de 1,5°C et largement sous 2°C sera hors de portée.





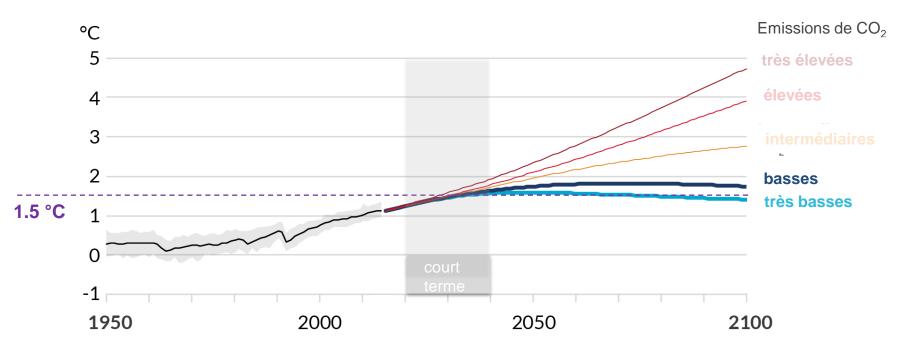
Les émissions futures entraîneront un réchauffement supplémentaire





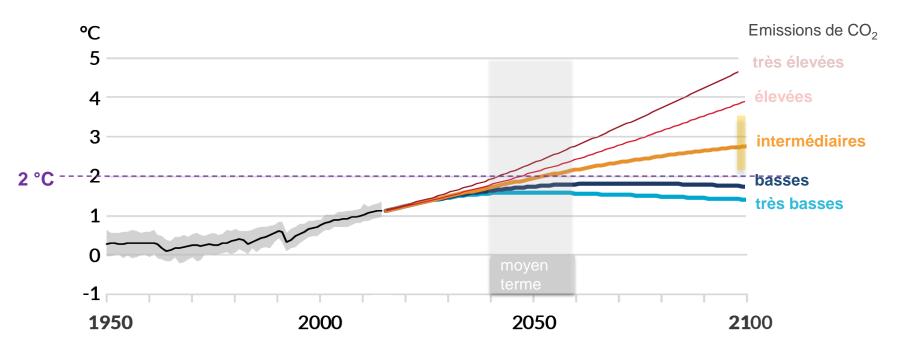


Les émissions futures entraîneront un réchauffement supplémentaire



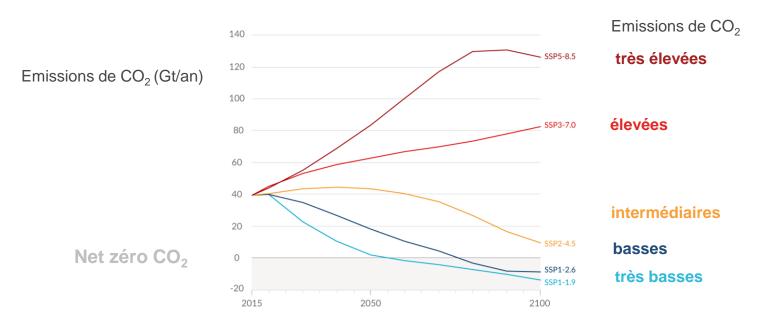


Les émissions futures entraîneront un réchauffement supplémentaire





Un réchauffement de 1,5°C et 2°C sera dépassé au cours du 21e siècle si des réductions importantes des émissions de CO₂ et d'autres gaz à effet de serre n'ont pas lieu dans les prochaines décennies.

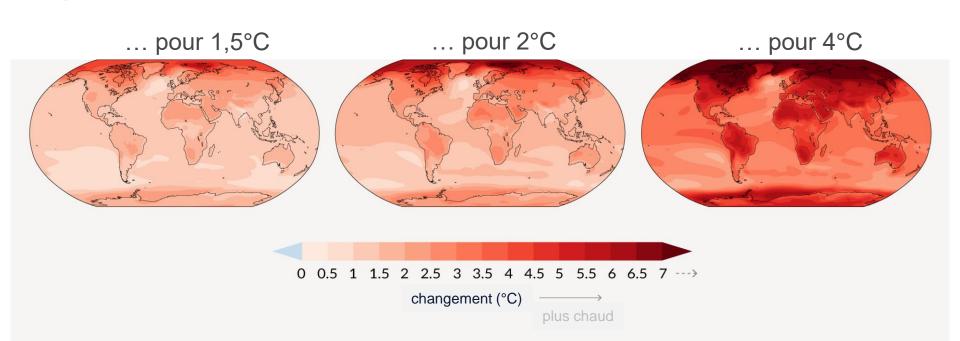






Pour chaque fraction de réchauffement planétaire supplémentaire, les changements sont amplifiés dans chaque région

Changements de température moyenne ...

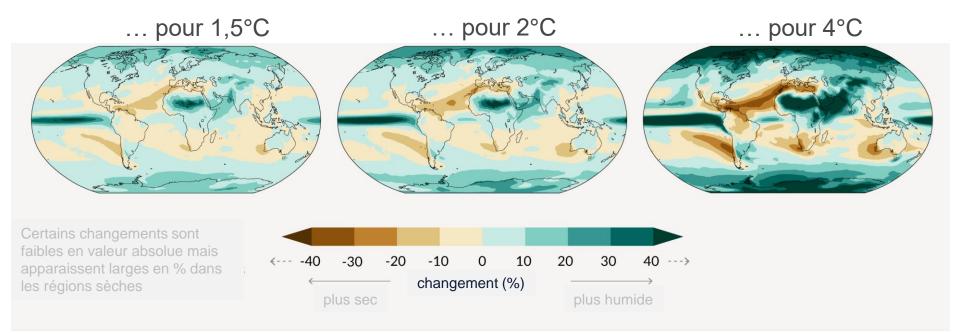






Pour chaque fraction de réchauffement planétaire supplémentaire, les changements sont amplifiés dans chaque région

Changements de précipitations ...

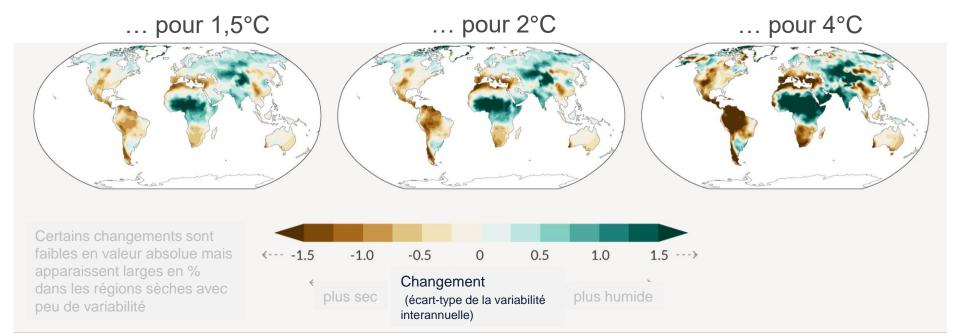






Pour chaque fraction de réchauffement planétaire supplémentaire, les changements sont amplifiés dans chaque région

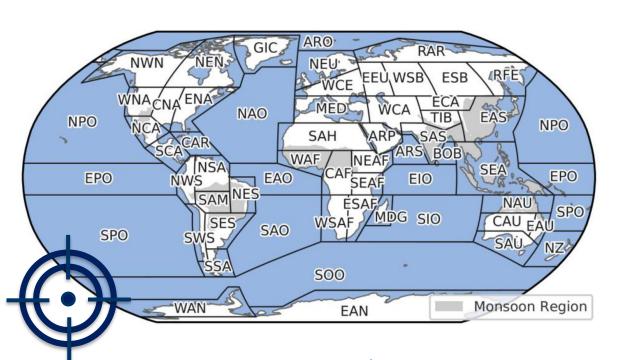
Humidité des sols







Nouvelles informations régionales



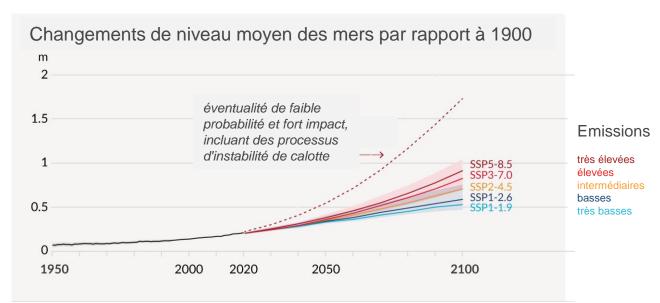
 Pour les décisions relatives à la gestion de risques et à l'adaptation

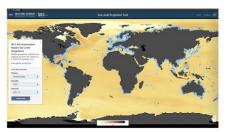
https://interactive-atlas.ipcc.ch/





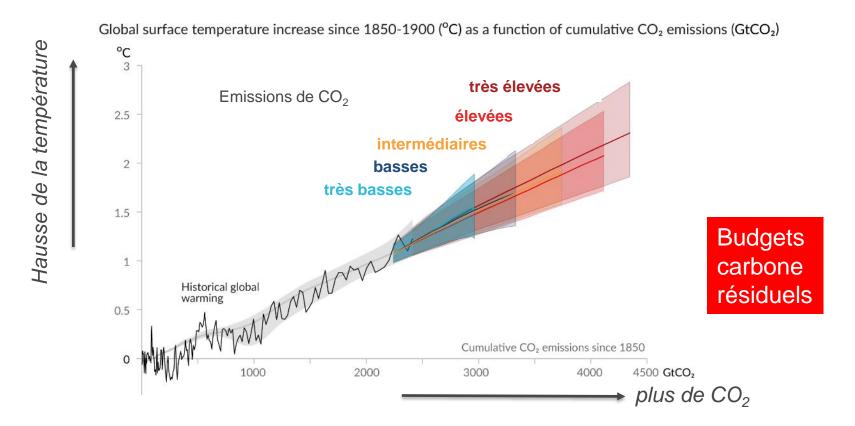
De nombreux changements dus aux émissions passées et futures de gaz à effet de serre sont irréversibles à l'échelle de siècles à millénaires, en particulier pour l'océan, les calottes de glace et le niveau des mers







Chaque tonne d'émissions de CO₂ contribue au réchauffement global





[Credit: evgeny-nelmin.]

Pour limiter le réchauffement de la planète, il est nécessaire de :





Des réductions rapides des émissions de méthane permettraient de limiter l'effet de réchauffement résultant de la diminution de la pollution par les aérosols et d'améliorer la qualité de l'air



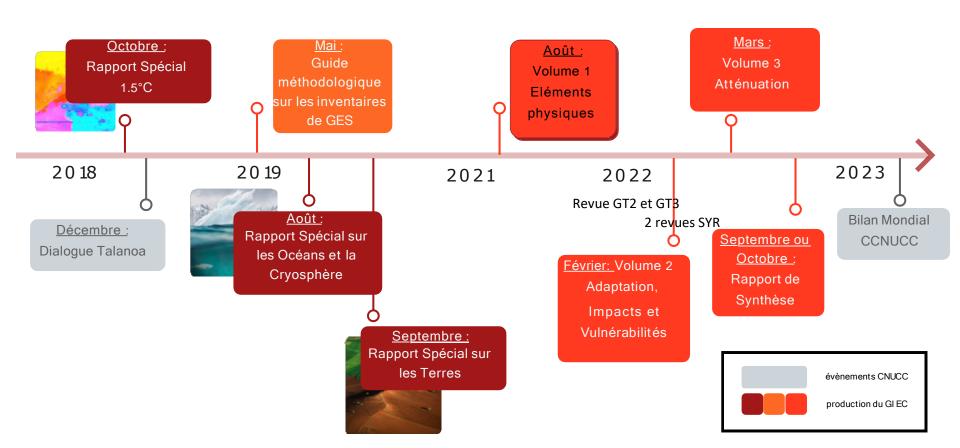




Quelques apports directs du rapport du GIEC aux résultats de la COP 26

- De très nombreuses présentations du rapport lors d'évènements mandatés ou en marge
- Une mise en avant systématique de la Science par la présidence britannique
- Expression de « l'alarme et des plus hautes inquiétudes » de tous les pays sur le réchauffement global de 1,1°C déjà atteint
- Expression de l'urgence à renforcer l'ambition et l'action dans la prochaine « décennie critique »
- Expression des « sérieuses inquiétudes » quant au renforcement des extrêmes climatiques et météorologiques et de leurs impacts sur les hommes et la nature pour chaque incrément de réchauffement
- Reconnaît que les impacts du changement climatique seront beaucoup plus faibles à 1,5 °C de réchauffement par rapport à 2 °C, et décide de poursuivre les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C.
- Reconnaît également que pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, il faut réduire rapidement, profondément et durablement les émissions mondiales de gaz à effet de serre, notamment en réduisant les émissions mondiales de CO2 de 45 % d'ici à 2030
- Reconnaît qu'il faut également atteindre le « net zéro » de CO2 vers le milieu du siècle, ainsi que des réductions importantes des autres gaz à effet de serre, en particulier du méthane.

Calendrier du 6ème cyle





PRESENTATION DE DRIAS ET CLIMAT HD ET **EVOLUTIONS EN COURS**

Patrick Josse, directeur de la climatologie et des services climatiques, Météo-France





- Présentation, actualités et perspectives pour les services en place :
 - DRIAS : mise à disposition des projections climatiques régionalisées
 - Climat HD : diagnostic du changement climatique passé et futur à l'échelle des régions

- Nouveaux services prévus en 2022
 - ClimaDiag : diagnostic de climato-sensibilité pour les entreprises
 - Service climatique pour les communes













DRIAS, les futurs du climat





DRIAS, les futurs du climat



Drias: Donner accès aux scenarios climatiques Régionalisés français pour l'Impact et l'Adaptation de nos Sociétés et environnements

- Une des premières réalisations en matière de service climatique en France
- ouverture du portail en Juillet 2012, aboutissement du projet GICC DRIAS (2010-2012) soutenu par le ministère (Météo-France, IPSL, CERFACS)
- Un accès facilité aux projections climatiques régionalisées sur la métropole et les outre-mer (projections corrigées à partir des observations).
- Un service libre d'accès et gratuit : http://drias-climat.fr
- En 2020, près de 150000 visites de 80000 visiteurs différents pour plus de 5 millions de pages vues.





DRIAS: les 3 espaces

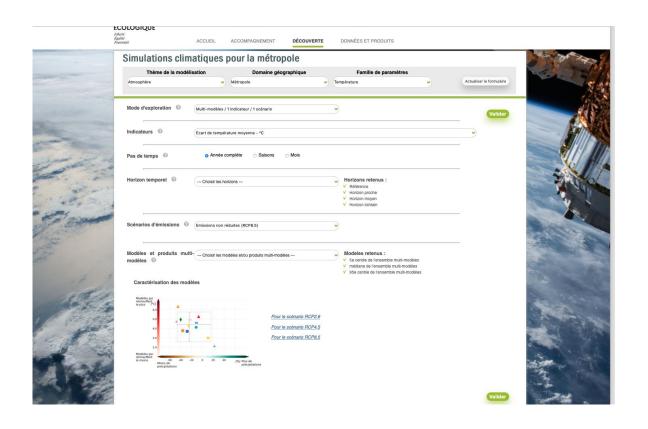








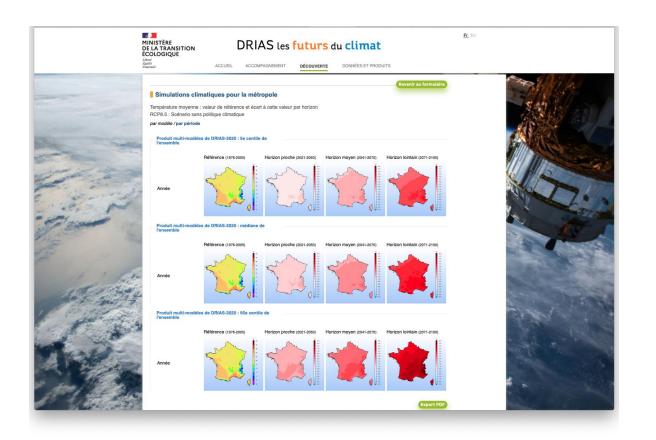
DRIAS : Espace Découverte







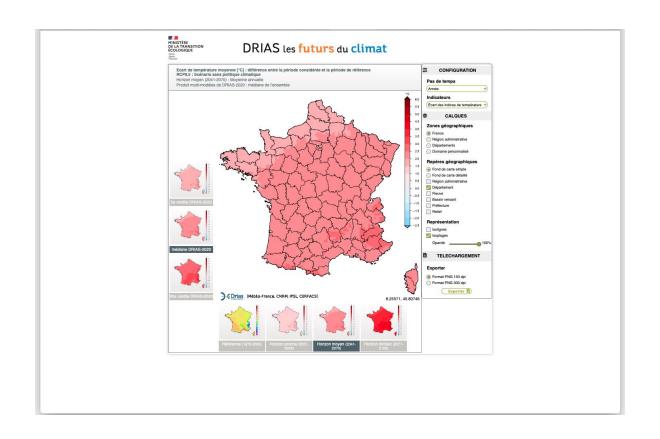
DRIAS : Espace Découverte







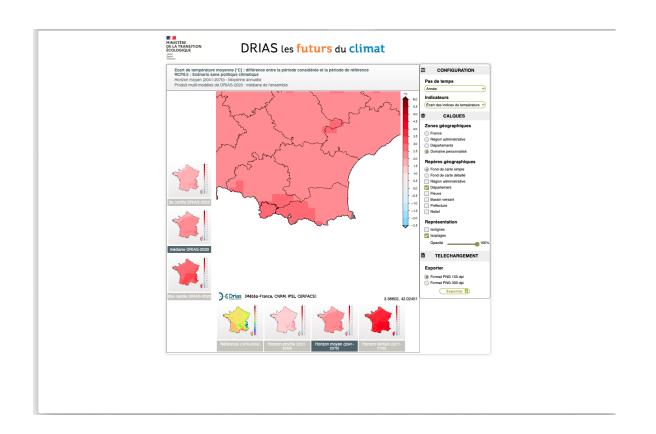
DRIAS : Espace Découverte







DRIAS : Espace Découverte







DRIAS: nouveautés 2021



- Mise en ligne début 2021 d'un nouveau jeu de projections climatiques régionalisées sur la métropole « DRIAS2020 » élaboré dans le cadre de la convention services climatiques avec le MTE,
- Publication d'un rapport associé : description du jeu de données et actualisation du diagnostic de changement climatique en métropole jusqu'en 2100,
- Importantes évolutions sur le portail : refonte complète de l'espace accompagnement et nouvelle ergonomie pour l'espace Découverte.
- Nouveautés dans l'espace données et produits :
 - nouvelles projections pour les Antilles
 - simulations hydroclimatiques SIM2 forcées par le jeu atmosphérique DRIAS2020





DRIAS: perspectives 2022



- Nouvelles projections climatiques régionalisées sur la Réunion
- Mise à jour des Indices Forêt Météo (IFM) à partir des simulations atmosphériques DRIAS2020.
- Extension « Eau » avec de nouveaux contenus notamment basés sur les nouvelles projections SIM2 de MF en lien avec les projets Explore2 et Life Eau et mise en ligne de nouvelles projections hydrologiques (débits de cours d'eau, niveau de nappes) issues de ces projets (produites par INRAE ou le BRGM notamment).







Climat^{HD}





Climat^{HD} Haute Définition, Hier et Demain

- ClimatHD offre une visualisation simple, accessible à tous et actualisée de l'état des connaissances sur le changement climatique
- Une vision intégrée du climat passé et futur, à l'échelle nationale et régionale :
 - Températures (minimales, maximales, moyennes)
 - Précipitations
 - Phénomènes : journées chaudes, jours de gel, vagues de chaleur, vagues de froid, pluies intenses
 - Impacts : humidité des sols, sécheresse, enneigement











Climat^{HD} Haute Définition, Hier et Demain

Rendre accessible à tous le diagnostic sur le changement climatique jusqu'à aujourd'hui et les évolutions possibles, au plus près des territoires















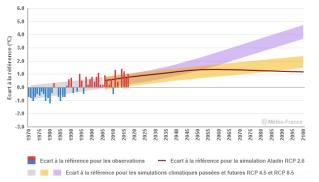


- Zoom sur l'évolution des températures
- Diagnostic sur le climat passé à partir des séries homogénéisées
- · Diagnostic sur le climat futur à partir des projections climatiques

Climat passé Climat futur FRANCE MÉTROPOLITAINE L'évolution constatée du climat Observations des températures depuis 1900: Hausse des températures depuis 1900: Accentuation sensible du réchauffement au cours des 3 demières décennies Autres observations depuis le milieu du XV^e siècle: Evolution des précipitations différente selon les régions et les saisons Augmentation de la fuére de l'enneigement en moyenne montagne Des pluies extrèmes plus intenses et plus fréquence des tempêtes Diminution de la durée de l'enneigement en moyenne montagne Assèchement du sol et accentuation de l'intensité des sécheresses Températures Précipitations Phénomènes Impacts

Une hausse des températures au cours du XXI^e siècle, quel que soit le scénario

Température moyenne annuelle en France métropolitaine: écart à la référence 1976-2005 Observations et simulations climatiques pour trois scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5



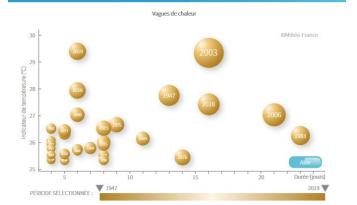




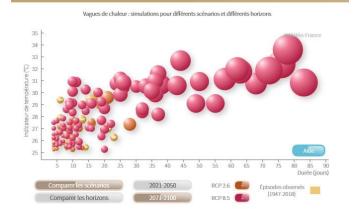
- Zoom sur l'évolution des vagues de chaleur
- Diagnostic sur le climat passé à partir des séries homogénéisées
- Diagnostic sur le climat futur à partir des projections climatiques

FRANCE MÉTROPOLITAINE Climat passé L'évolution constatée du climat Observations des températures depuis 1900: Hausse des températures moyennes en France de 1,4°C depuis 1900 Accentuation sensible du réchauffement au cours des 3 dernières décennies Autres observations de précipitations différents selon les régions et les saisons Augmentation de la fréquence des vagues de chaleur Pas de tendance marquée pour la fréquence des tempêtes Des pluies extrêmes plus intenses et plus fréquentes sur le sud-est Diminution de la durée de l'enneigement en moyenne montagne Assèchement du sol et accentuation de l'intensité des sécheresses Températures Précipitations Phénomènes Impacts

Des vagues de chaleur plus nombreuses et plus sévères



Des vagues de chaleur de plus en plus nombreuses et intenses







Climat^{HD}: perspectives 2022



- Refonte technique de l'application web, nouvelle ergonomie pour une navigation plus fluide
- Lancement d'une version « Antilles »
- Mise à jour du volet « climat futur » en cohérence avec le nouveau jeu de projections DRIAS 2020





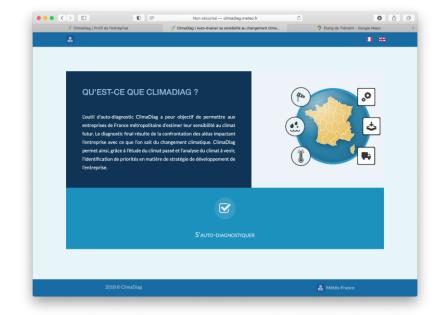


Climadiag (T4 2021)



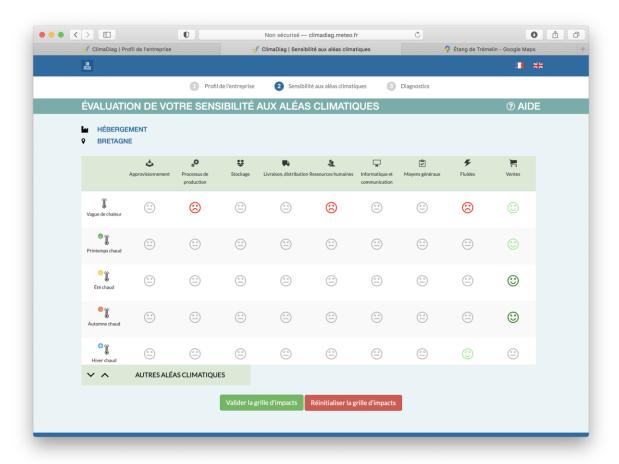


- Le principe : combiner une description par l'entreprise de la météo-sensibilité des différentes fonctions de l'entreprise (établie par l'entreprise elle-même) avec les tendances d'évolutions issues des projections climatiques.
- Une première approche pour sensibiliser et initier des réflexions/démarches d'adaptation.



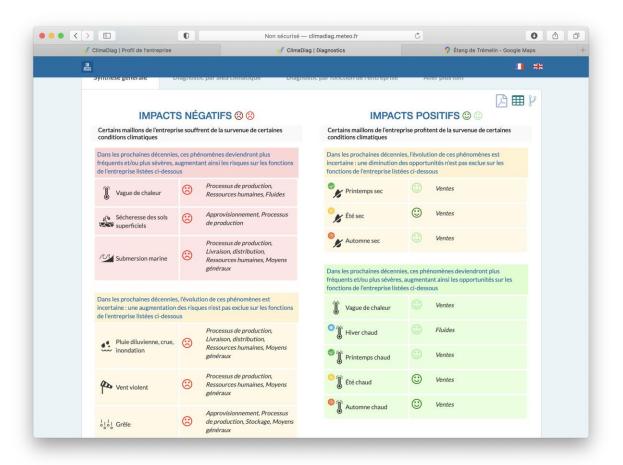






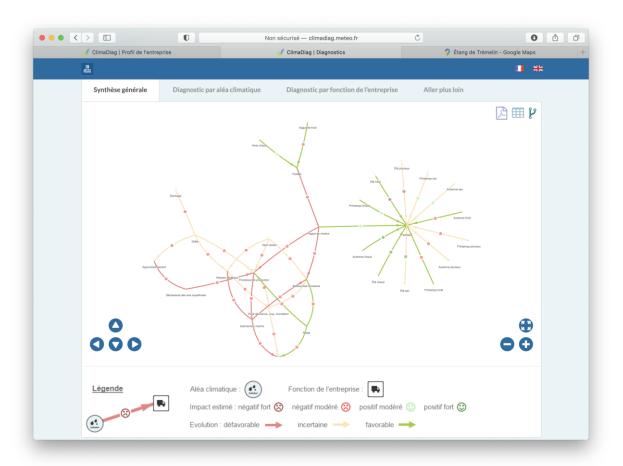


















Service climatique pour les communes (T3 2022)





DRIAS : un succès, mais aussi des limites pour certains besoins

- Depuis son lancement en 2012, le portail DRIAS identifié comme une réalisation importante du premier Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC) a trouvé son public.
- L'espace découverte qui draine la majorité des visites propose des milliers de cartes pour plus de 150 indicateurs climatiques, 3 scénarios d'émission de gaz à effet de serre, 3 horizons de projection (court terme, moyen terme, long terme) et 12 modèles climatiques, sur plus d'une centaine de domaines géographiques.
- Les fonctionnalités du portail permettent d'appréhender cette richesse/complexité : choix des scénarios/modèles/horizons/paramètres et possibilité de zoom.

MAIS:

- Même avec une ergonomie soignée, le principe même du portail est de naviguer dans une information climatique très riche, ce qui demande du temps, un peu d'investissement, voire quelques prérequis.
- En particulier, le portail ne répond pas au besoin d'utilisateurs qui ont besoin rapidement **d'une** première information synthétique à une échelle locale.





A quoi ma commune va-t-elle devoir s'adapter d'ici 2050 ?

Le principe :

A partir des projections climatiques régionales à l'état de l'art scientifique sélectionnées pour le portail DRIAS, proposer un service climatique qui délivre à partir de la seule saisie de la commune ou de l'intercommunalité d'intérêt une première information accessible et ciblée.





Une information accessible

On fait le choix de limiter le nombre de degrés de liberté :

- On fixe l'horizon temporel d'intérêt autour de 2050.
- Cela conduit à s'affranchir, au tout premier ordre, de l'incertitude liée au scénario d'émission de gaz à effet de serre. En effet, les trois scénarios d'émission de gaz à effet de serre RCP restent relativement convergents sur la première moitié du siècle.
- Enfin, la dispersion de l'ensemble de modèles climatiques utilisés n'est décrite que sous forme d'une valeur unique (médiane de l'ensemble) à laquelle est associée une fourchette
- L'information est délivrée en ligne et sous forme d'un court document (une dizaine de pages) qui présente de façon visuelle les principales informations





Une information ciblée

- Une sélection géographique est effectuée en sélectionnant le ou les points de la grille DRIAS (résolution 8km) pertinents pour la commune ou l'intercommunalité.
- Parmi une liste d'indicateurs disponibles, une sélection est effectuée à partir des données publiques disponibles sur les caractéristiques geographiques/physiques, les enjeux, les vulnérabilités spécifiques de la commune.
- Plusieurs sources ont été pré-identifiées pour mieux cerner les spécificités de la commune (ou intercommunalité), parmi lesquelles :
 - Base géorisques (GASPAR) : https://georisques.gouv.fr
 - Recensement agricole (Ministère de l'Agriculture)
 - Atlas forestier (IGN)
 - Environnement urbain : base de données MaPuce (îlot de chaleur urbain)
 - (...)





Présentation de l'information

Les évolutions climatiques sont présentées sous forme d'une infographie qui résume de façon synthétique et accessible l'information issue de l'ensemble de projections DRIAS 2020.

L'utilisation d'un ensemble de modèles climatiques permet de décrire "le champs des possibles" en 2050 en encadrant la valeur médiane par une fourchette qui correspond à un intervalle de confiance de 90%.

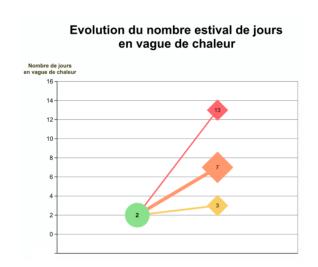
Pour chaque indicateur quatre valeurs sont présentées sous forme graphique :

- la valeur de référence (1976-2005)
- Pour 2050 :
 - · La valeur médiane attendue
 - Les bornes inférieure et supérieure de l'intervalle de confiance à 90%

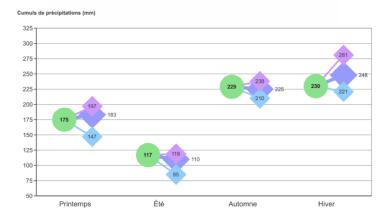




Présentation de l'information



Evolution par saison des cumuls de précipitations







L'avancement du projet

- La réflexion menée depuis plusieurs mois a permis d'arriver à une première maquette
- Cette maquette a fait l'objet de plusieurs échanges avec l'ONERC
- Un échange a été organisée début novembre avec Intercommunalités de France (adcf) pour présenter le projet à un panel d'utilisateurs. L'accueil a été très favorable et le panel a formulé quelques suggestions.
- L'objectif est maintenant d'entrer en phase de réalisation de façon à lancer ce service courant 2022 (troisième trimestre). Il s'agira d'une première version avec une périmètre fonctionnel amené à évoluer par la suite, en intégrant en particulier les retours des utilisateurs,











MERCI DE VOTRE ATTENTION



PANORAMA DES OBSERVATOIRES REGIONAUX DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES GROUPES D'EXPERTS LOCAUX

Jérôme Duvernoy, chargé de mission, ONERC



Observatoires Thématiques ORACLE





Situation à novembre 2021 :

- 9 Observatoires Fonctionnels
- 1 Observatoire en construction

Observatoires Thématiques ORACLE





Observatoires Thématiques





Observatoires Climat





> Groupes d'Experts





Fraternité

Égalité

Ensemble des observatoires

13 régions pourvues d'un observatoire ou d'un réseau d'experts





TEMOIGNAGE DE L'ORCAE

Evelyne Bernard, chef de pôle délégué, DREAL Auvergne-Rhône Alpes



PRESENTATION DU CENTRE DE RESSOURCES SUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Virginie Lasserre, directrice de projets bas-carbone et adaptation au changement climatique, Cerema



PRESENTATION DE LA DEMARCHE TACCT

Aude Bodiguel, animatrice adaptation au changement climatique, Ademe



Fraternité



TACCT: Trajectoires d'adaptation au changement climatique des territoires

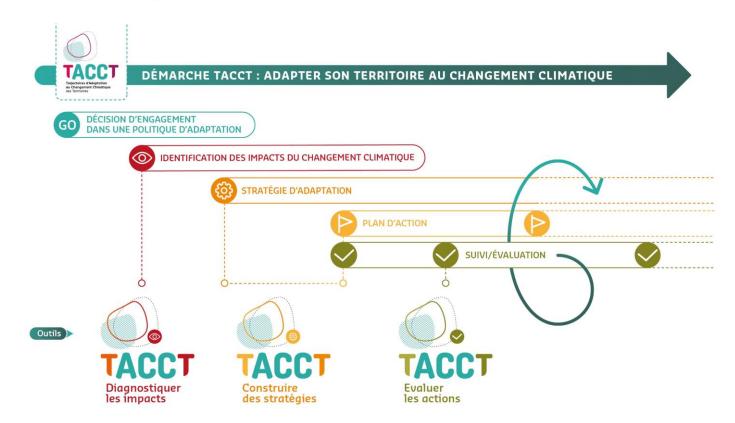
Une démarche pour comprendre et agir







TACCT, une démarche de « A à Z »



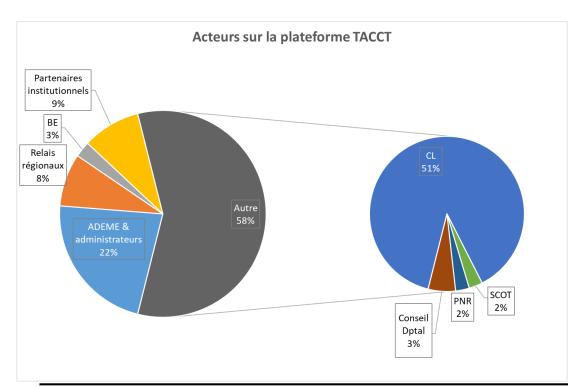
ADEME/DAAT/Pôle Adaptation 72 19/11/2021





TACCT la plateforme

https://tacct.ademe.fr/











TACCT: UNE DÉMARCHE COMPLÈTE POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La démarche TACCT, dédiée aux collectivités, permet d'élaborer une politique d'adaptation au changement climatique de « A à Z », du diagnostic de vulnérabilité jusqu'au suivi des mesures et à l'évaluation de la stratégie.

TACCT s'adapte aux différents contextes des collectivités, quelque soient leur taille, leur situation géographique ou les activités économiques présentes sur leur territoire.

Conçue pour les personnes en charge de l'animation de cette thématique, la démarche propose pour chacune des trois étapes, un cadre d'analyse permettant de structurer le travail à mener avec les acteurs et partenaires extérieurs, en se posant les bonnes questions :

UNE DÉMARCHE EN TROIS ÉTAPES POUR ADAPTER SON TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE





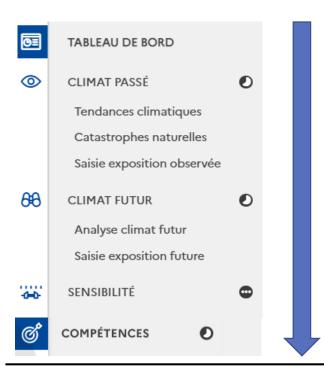


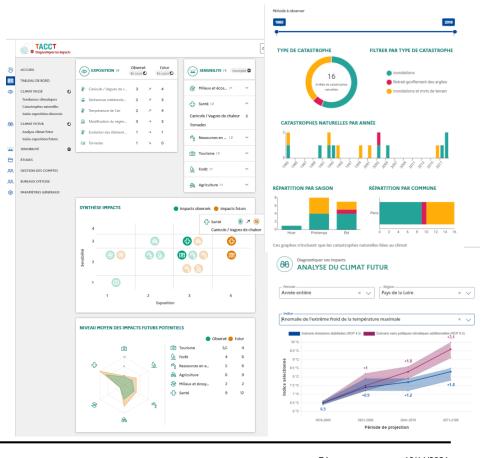




Un outil de communication

Un cheminement méthodologique













Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour

Trajectoires étudiées



Construire des stratégies

CHOISIR UN IMPACT PRIORITAIRE À ÉTUDIER

SÉLECTIONNEZ UN IMPACT ÉTUDIÉ DANS LE DIAGNOSTIC

쓚	Baisse des rendements agricoles	6	7	16
œ	Déperissement	6	7	12
₽	Épisodes d'assèchement	5	7	12



Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour

Baisse des rendements agricoles NIVEAUX D'IMPACT



TRAJECTOIRES



ACTIONS EVALUATION

Baisse des rendements agricoles **NIVEAUX D'IMPACT**

Indicateur de suivi

Période de retour des mauvaises années (pertes supérieures à 30% par rapport au rendement moyen sur les fruitiers)

NIVEAU D'IMPACT 1

Description

Pertes occasionnelles dues au stress hydrique ou thermique, à des gelées printanières après floraison, et/ou à l'apparition de bio-agresseurs.

Finalité

Maintien du système économique actuel

Seuil 1>2

1 fois tous les 5 ans

NIVEAU D'IMPACT 2

Description

Pertes régulières de production dues à des épisodes extrêmes (stress hydrique, stress thermique, orages...) plus fréquents et à la fragilisation des arbres face aux bio agresseurs

Diversification des variétés ou recherche de nouvelles variétés plus adaptées

Souil 2>3

1 fois tous les 2 ans

NIVEAU D'IMPACT 3

Description

Mise en péril de la stabilité économique du secteur arboricole du fait d'une diminution durable des rendements annuels (rendements insuffisants pour assurer la viabilité de l'activité)

Finalité

Diversification des exploitations arboricoles et orientation vers de nouvelles productions (vergers ou autres)





TACCT pour qui ? Pour quoi ? Comment ?



Pour qui?

Tout type de collectivité : communes, EPCI, SCOT, PNR, départements...

quelles que soient leur échelle géographique ou les caractéristiques physiques et humaines de leur territoire

quels que soient les enjeux économiques présents sur le territoire ou compétences de la collectivité

Pour quoi?

Monter en compétence

Etre autonome

Renforcer l'identité territoriale

Comment?

Sensibiliser en amont

S'appuyer sur une équipe projet

Identifier des experts, personnes ressources, partenaires

Mobilisation des élus/décideurs

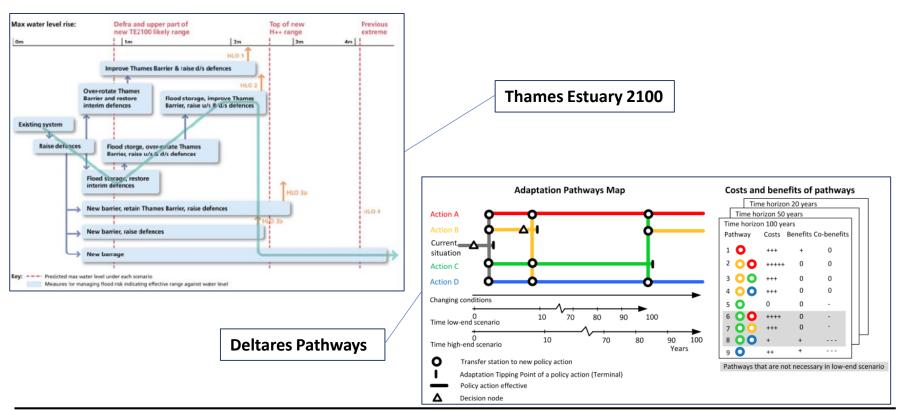
Mutualiser (# échelons territoriaux, territoires voisins ou à enjeux communs, etc.)

ADEME/DAAT/Pôle Adaptation 76 19/11/2021





Trajectoires d'adaptation applications et représentations



ADEME/DAAT/Pôle Adaptation 77 19/11/2021





Quelques projets

Accompagnement conjoint Dir. Régionales AURA / Occitanie





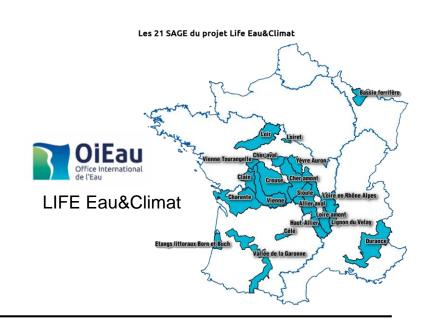
SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

SCOT 203
DE LA GRANDE RÉGION DE GRENOBLE





Elaboration du Volet littoral et de gestion des risques littoraux du SCOT de CAP Nord Martinique



ADEME/DAAT/Pôle Adaptation 78 19/11/2021





Des questions?





Liberté Égalité Fraternité





Merci de votre attention

Aude Bodiguel aude.bodiguel@ademe.fr





STRATEGIE FRANCAISE ENERGIE CLIMAT: CALENDRIER ET ORGANISATION DES TRAVAUX

Laurent Michel, directeur général de l'énergie et du climat





Stratégie française énergie-climat

La stratégie française énergie-climat (SFEC) est la feuille de route de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et pour assurer l'adaptation effective de la France au climat de 2050.

La future SFEC sera constituée de la loi de programmation énergie climat (LPEC), de la Stratégie nationale bas-carbone (SNBC-3), du Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC-3) et de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE 2024-2033).

La LPEC a été créée par la loi relative à l'énergie et au climat (LEC) de novembre 2019 (I de l'article L. 100-1 A). Elle doit être adoptée avant le 1er juillet 2023. Elle devra préciser les grands objectifs de la politique énergétique et climatique française.

La PPE 2024-2033, le PNACC-3 et la SNBC-3 devront être compatibles avec la LPEC et devront être adoptés par décret dans les douze mois suivants l'adoption de LPEC.



Gouvernance des travaux d'élaboration de la SFEC

Pilotage par MTE/DGEC, en lien étroit avec les autres ministères

Association des parties prenantes via un « comité SFEC »

Travaux techniques en GT plus restreints :

- Des GT sectoriels pour la SNBC
- Des GT transversaux pour la SNBC
- Des ateliers techniques pour la PPE
- Des GT adaptation pour le PNACC



Organisation générale des travaux

L'élaboration de la SFEC est organisée en cinq phases. L'ampleur des travaux « techniques » et le besoin d'associer les parties prenantes aux réflexions conduisent à engager les travaux de révision de la SFEC dès l'automne 2021 :

- Octobre 2021 juin 2022 : élaboration de scénarios climatiques et énergétiques et identification des grandes mesures permettant d'atteindre les objectifs par secteur, approfondissements techniques d'enjeux clés, orientations générales dans le domaine de l'adaptation ; concertation volontaire à contenu technique,
 - 1er novembre 2021 15 février 2022 : concertation volontaire préalable avec expression ouverte sur internet pour recueillir des éléments techniques utiles à l'élaboration des scénarios qui seront discutés par la suite ;
- Juillet 2022 octobre 2022 : propositions de choix des grandes options de la politique énergétique et climatique et finalisation du scénario et des mesures. Préparation du projet de loi ;
- 1er semestre 2023 : discussion et vote de la LPEC par le Parlement ;
- 2ème semestre 2023 : concertation obligatoire « amont » et élaboration d'un projet de SNBC, de PNACC et de PPE;
- 1er semestre 2024 : consultation obligatoire « aval » et adoption de la SNBC, du PNACC et de la PPE



Grands enjeux SNBC-3, PNACC-3, PPE-3

Capitaliser sur les nombreux travaux réalisés suite à la SNBC-2, du PNACC-2 et de la PPE-2, notamment les scénarios de l'Ademe en cours, le Bilan Prévisionnel 2050 de RTE, les études sectorielles, etc.

La traduction FR du rehaussement de l'ambition UE du paquet « Fit for 55 », en fonction des négociations sur ETS/ESR notamment, et également sur les textes sectoriels. Le Parlement se prononcera sur l'objectif 2030.

Ajout de budgets carbone indicatifs pour l'empreinte carbone et les transports internationaux.

Positionnement de la PPE/SNBC sur la fiscalité du carbone

Plus grande articulation avec les planifications territoriales (objectifs régionaux d'EnR pour la PPE et adaptation)

Identification et mise en place des mesures d'accompagnement nécessaires pour les ménages, entreprises, et filières

Approfondissements sur les puits de carbone, notamment forêt/bois (cf. assises de la forêt)

Approfondissements sur les parts des vecteurs énergétiques, y compris à long terme, et les implications pour les infrastructures

Prise en compte du climat futur



Association des citoyens et des parties prenantes aux travaux

L'objectif est d'associer les citoyens et les parties prenantes à l'ensemble du processus. Les citoyens seront consultés à chaque étape de l'élaboration de la SFEC selon des modalités adaptées.

- Phase 1 de novembre 2021 à février 2022 : organisation d'une concertation publique volontaire sur les grandes problématiques et orientations de la SFEC sous maîtrise d'ouvrage du MTE avec l'appui d'un garant ;
- [éventuellement selon décision du gouvernement] Phase 2 juin à octobre 2022 : participation citoyenne pour accompagner la préparation du projet de loi, par exemple sous la forme d'ateliers citoyens ou de conférences citoyennes ;
- Phase 3 deuxième semestre 2023: organisation de la concertation préalable sur la SNBC, le PNACC et la PPE sous l'égide d'un garant et de la CNDP;
- Phase 4 premier semestre 2024: consultation publique sur internet sur les projets de SNBC,
 PNACC et de PPE



Préparation de la révision du PNACC

- Première étape : réalisation d'un bilan à mi parcours du PNACC-2
- Finalisation d'une première version du plan de gestion des vagues de chaleur
- Lancements d'ateliers de réflexions, notamment avec les collectivités territoriales
- Une synergie entre les actions du PNACC et de la SNBC sera recherchée

• En termes de calendrier :

- Finalisation du bilan à mi-parcours et présentation à la prochaine réunion (16/12)
- Capitalisation sur les travaux en cours : Varenne de l'eau, Assises de la forêt...
- Lancement d'ateliers à partir du 1^{er} trimestre, voire du 2^{ème} trimestre 2022 (sortie du rapport du GIEC sur les impacts en février 2022)



STRATEGIE FRANCAISE ENERGIE CLIMAT: GROUPE DE TRAVAIL SUR LES DISPOSITIONS TERRITORIALES DE LA LOI DE PROGRAMMATION ET DU PNACC-3

Marie Carrega, ONERC



Mandat

- Loi de programmation énergie-climat (LPEC) :
 - grandes orientations pour la politique nationale d'adaptation dont hausse de la température mondiale de référence à horizon 2050 sur laquelle se baser pour calibrage des mesures d'adaptation à mettre en œuvre en tenant compte des incertitudes associées.
 - GT: propositions pour la LPEC permettant de renforcer durablement l'action des collectivités territoriales en matière d'adaptation au changement climatique via une meilleure articulation entre leur action, les orientations stratégiques et outils nationaux et les leviers réglementaires et budgétaires européens.
- PNACC-3: déclinaison de la loi de programmation et retour d'expérience de la mise en œuvre du PNACC-2



Composition du groupe

- ministères pilotes d'actions territoriales du PNACC
- représentants des collectivités siégeant au sein de la Commission spécialisée du CNTF + membres intéressés
- services déconcentrés du ministère
- experts de l'adaptation au niveau territorial



CONCLUSIONS DU RAPPORT DU GOUVERNEMENT SUR LA CONTRIBUTION DES COLLECTIVITES AUX POLITIQUES CLIMATIQUES NATIONALES

Marie Carrega, Onerc Nathalie Furst, directrice de projets résilience au changement climatique, Cerema Oriane Cébile, conseillère environnement, AdCF Aurélie Tailleur, chargée de mission adaptation au changement climatique - projet ARTISAN, Ademe





SRADDET et Solutions d'adaptation fondées sur la Nature



Nathalie Fürst – Directrice de projets résilience au changement climatique

La démarche

Une analyse des éléments opposables des SRADDET

- Le rapport : objectifs à moyen et long termes pris en compte par les documents de planification territoriaux
- Le fascicule : règles générales qui s'imposent en compatibilité aux documents de planification
- Les mesures d'accompagnement, dispositifs de suivi et d'évaluation, les annexes

10 SRADDET métropolitains approuvés

- Une révision possible d'ici fin 2021
- Articulés avec les SDAGE en vigueur jusque fin 2021

Une démarche en 3 temps

- Recherche des mesures d'adaptation avec une grille croisée PNACC-SNBC
- Identification des SaFN parmi ces mesures avec une grille SaFN
- Recherche d'actions en lien avec la « nature »

Les solutions fondées sur la nature sont présentes dans les SRADDET...

Deux positionnements

- Les SfN mentionnées dans les objectifs, mais pas toujours reprises dans les règles générales
- Des SfN non identifiées comme telles, avec des mesures associées

Les thématiques traitées

- > Toutes les thématiques en lien avec les SfN sont traitées dans les SRADDET
- Les SfN ne sont pas toujours identifiées comme solutions pour ces thématiques
- > Des thématiques largement traitées : nature et biodiversité, sols, aménagement et urbanisme, eau

Les thématiques moins liées aux SfN

- > Thématiques avec peu de lien aux SfN : agriculture, forêt, enjeux littoraux
- > Thématiques non connectées aux SfN: retrait-gonflement des argiles, stockage carbone, pêche-aquaculture, risque incendie-inondation, tourisme,

... mais peu de liens avec l'adaptation

L'adaptation au changement climatique bien présente dans les SRADDET ...

- 3 positionnements au niveau des objectifs: pour 5 SRADDET ACC = un axe stratégique majeur, pour d'autres un objectif spécifique ou répartie dans le document
- Moins de visibilité dans les règles générales découplées des objectifs

• ... mais n'apparaît pas partout

- Des thématiques en lien avec l'adaptation au changement climatique peu traitées : santé, retrait-gonflement des argiles, tourisme, pêche-aquaculture, risque incendie
- Des approches transversales peu ou pas connectées à l'adaptation : impacts économiques, gouvernance, sensibilisation et information

Le lien Adaptation SfN est ténu

- Les SafN faible part des solutions d'adaptation au CC
- > L'apport des SafN comme solution d'adaptation au CC peu explicité ou affiché
- Les SafN reliées à la nature et au cadre de vie

Un engagement des Régions peu visible dans le SRADDET

Un positionnement de chef de file sur le volet climat

- Sensibilisation et diffusion des connaissances
- Animation de réseaux d'acteurs locaux
- Des appels à projet
- SRADDET PACA : un plan climat régional connecté au SRADDET

Un report des actions d'adaptation sur les collectivités

- Le renvoi des règles quasi-général sur les démarches existantes : SCoT, PCAET, PLU, SDAGE, PGRE, PTGE
- > Un focus sur les PCAET : bâtiment, eau, trait de cote, agriculture
- > Des Régions positionnées sur l'incitation et le suivi
- Même positionnement vis-à-vis des SfN

Des pistes pour aller plus loin

- Renforcer les connaissances en matière d'impacts du changement climatique, et des liens entre les thématiques et les effets indirects
- Permettre la prise de conscience de l'enjeu global de l'adaptation au changement climatique, et d'une nécessaire approche systémique et transversale
- Avoir une **relecture globale du document,** avec une vision adaptation ou construire le SRADDET dès le début avec en arrière plan l'adaptation au changement climatique.
- Considérer chaque objectif au regard de l'adaptation au changement climatique pour identifier explicitement les points de convergence et de vigilance et formuler des recommandations pour la mise en œuvre
- Formuler des objectifs pour une adaptation au changement climatique renforcée, et vérifier et préciser la traduction concrète des objectifs
- Développer une véritable politique de suivi

Merci de votre attention

www.cerema.fr



Etat des lieux des PCAET

VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021

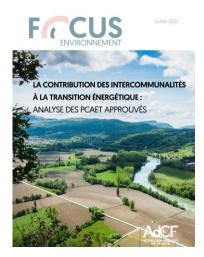
ETUDE RÉALISÉE PAR INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

INTERCOMMUNALITES DE FRANCE



Etat des lieux des PCAET basé sur :

- L'analyse des 199 PCAET renseignés sur la plateforme de l'ADEME
- Une enquête auprès de 47 intercommunalités
- Des entretiens d'approfondissement avec des intercommunalités





Etat des lieux des PCAET visant à :

- Connaître le niveau d'ambition des PCAET et le comparer aux objectifs nationaux
- Identifier les secteurs pour lesquels l'atteinte des objectifs sera la plus difficile
- Identifier les moyens mobilisés et les difficultés rencontrées
- Recenser des bonnes pratiques (stratégie, gouvernance, concertation, suivi et évaluation, etc.)

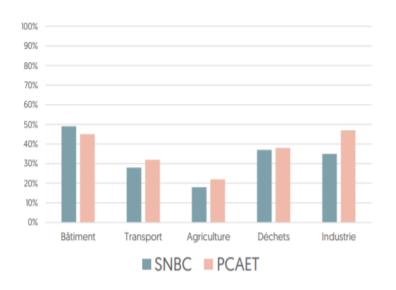


Sur les 758 intercommunalités de plus de 20 000 habitants qui doivent réaliser un PCAET (août 2021) :

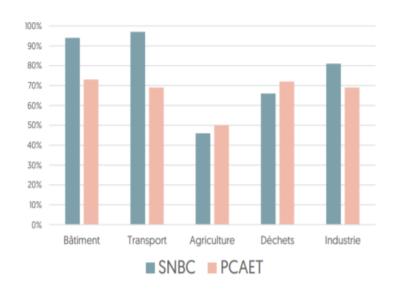
- 92 % ont a minima lancé la démarche
- 29 % ont adopté leur PCAET
- En incluant les démarches volontaires, 250 PCAET ont été approuvés



OBJECTIFS DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS GES À 2030 PAR SECTEUR



OBJECTIFS DE RÉDUCTION D'ÉMISSIONS GES À 2050 PAR SECTEUR

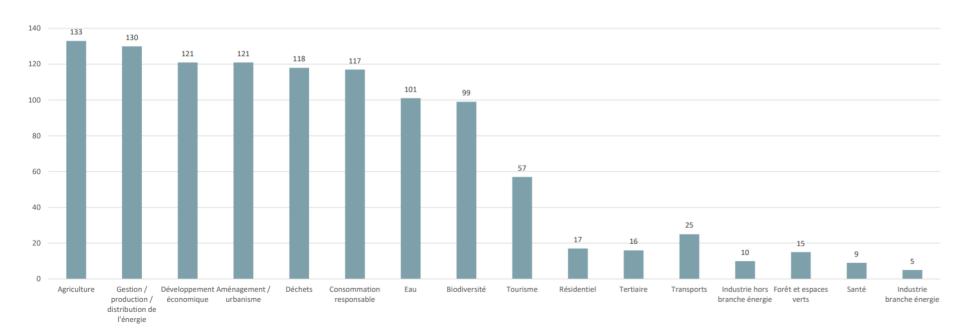


Source: AdCF 2021



Nombre de PCAET mettant en oeuvre le thème donné

(analyse des descriptifs saisis sur Territoires & Climat, octobre 2020)



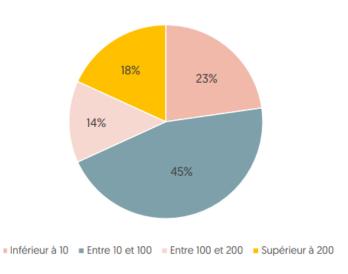
Source: AdCF 2020



Eléments budgétaires :

 Le budget moyen pour la mise en œuvre des actions du PCAET est estimé à 113 € par habitant et par an, le budget médian étant de 17,50 € par habitant et par an

BUDGET ESTIMÉ DE MISE EN OEUVRE DU PCAET (EN EUROS PAR HABITANT ET PAR AN)





L'adaptation:

- Les principaux aléas climatiques identifiés dans les PCAET sont relatifs à la ressource en eau (sécheresse, inondation), au littoral (submersion et érosion) et aux vagues de chaleur.
- L'adaptation fait l'objet de peu d'objectifs quantitatifs, à l'exception du risque d'inondation, et donc de peu d'indicateurs de suivi.
- L'adaptation est intégrée dans des fiches actions mais peu de stratégies sont finalisées.
- Les actions portent surtout sur l'agriculture
- Un enjeu est l'articulation avec les compétences de l'eau et de l'aménagement et leurs documents stratégiques (PLU, schéma directeur eaux pluviales, etc.)



Quelques exemples de démarches :

- Certaines intercommunalités font de l'adaptation une orientation importante de leur PCAET. C'est le cas notamment de Lorient Agglomération, de Nevers Agglomération, du Grand Narbonne, de l'Etablissement Public Territorial Grand Paris Seine Ouest et de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane.
- Partant du constat que le PCAET avait un périmètre thématique restreint, les élus de **Clermont Auvergne Métropole** ont souhaité élargir le document de la collectivité aux enjeux

 environnementaux (biodiversité, préservation des sols et de la qualité des eaux).
- Carcassonne Agglo a ainsi souhaité inscrire durablement sa stratégie d'aménagement dans le cadre de la résilience en faisant de l'adaptation au changement climatique un axe déterminant de la stratégie du territoire.



Publications:

- AdCF 2021, La contribution des intercommunalités à la transition énergétique : Analyse des PCAET approuvés
- AdCF 2020, Mise en œuvre des PCAET : état des lieux
- AdCF 2020, Interco 254: Les intercommunalités, coordinatrices de la transition énergétique

Oriane Cébile vous remercie de votre attention.



www.adcf.org o.cebile@adcf.asso.fr





L'adaptation aux changements climatiques et les Solutions d'adaptation fondées sur la Nature dans les PCAET

Étude réalisée par :





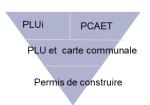


Contexte de l'étude



Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation au Solutions d'Adaptation fondées sur la Nature



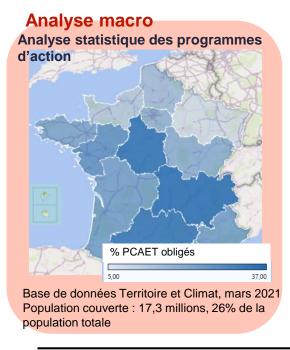


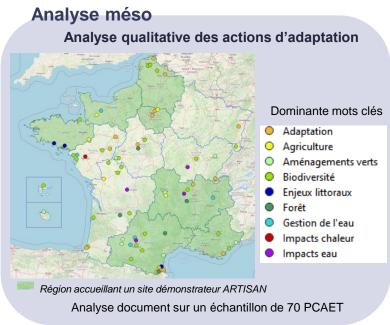
Action A3: analyse de la prise en compte des SafN dans la planification territoriale (ADEME, OFB, CEREMA)

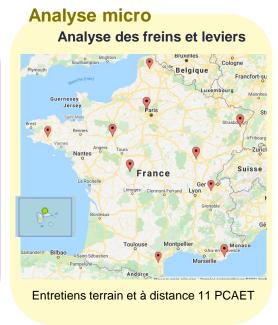




Méthode – Trois niveaux d'analyse





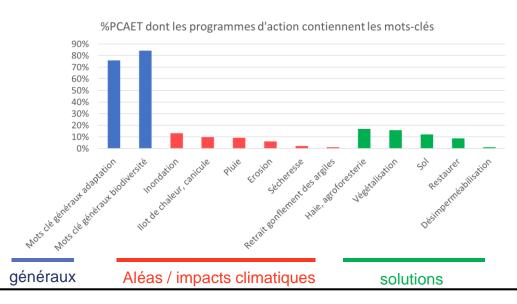






Les enjeux retranscrits dans les programmes d'action

Analyse statistique des programmes d'action (macro : 183 PCAET)



Résultats de la recherche de 98 mots clé

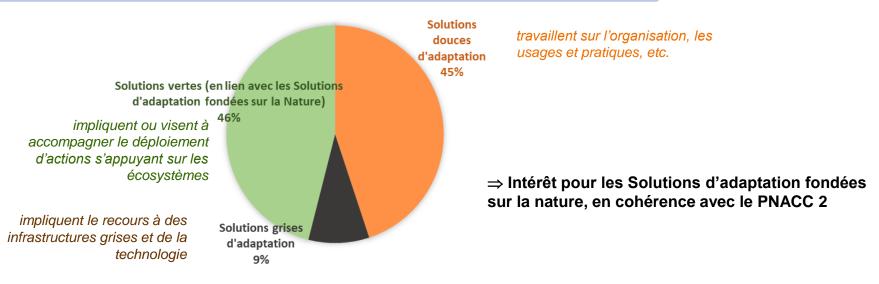
- Les ¾ des programmes d'action mentionnent des termes en lien avec la problématique de l'adaptation au changement climatique,
- Parmi les impacts climatiques les plus fréquemment cités : augmentation des températures et inondation / pluie





Une inclinaison vers des solutions en faveur de la biodiversité

Analyse qualitative des actions d'adaptation – analyse méso (630 actions)







Un concept d'adaptation au changement climatique encore insuffisamment maîtrisé

Analyse méso et micro:

- · lien souvent peu présent (clair?) avec le diagnostic de vulnérabilité
- Des approches très (trop?) sectorisées ou cloisonnées par thématiques
- Une difficulté à opérationnaliser les actions (se donner des indicateurs, estimer les coûts, se projeter dans le long terme)
- Des liens avec l'adaptation pas toujours clairement établis

Gestion du risques inondation



Déversoir d'un champ d'expansion de crue

Séquestration de carbone



Parcours arboré d'élevage avicole

Retours d'entretiens : problématique de la multiplicité des compétences nécessaires pour un chargé de mission PCAET (cf annexe)





Les bonnes pratiques

• S'appuyer sur des documents plus opérationnels pour faciliter la mise en œuvre des mesures

Exemple: faire le lien PLUi, SCoT

⇒ synchroniser les calendriers de travail

S'appuyer sur des partenaires pour compléter les compétences

Exemple : appui des Parcs Naturels Régionaux

Mobiliser les parties prenantes lors de concertation

Acteurs économiques du territoire, citoyens, associations, etc.





Les recommandations

- Poursuivre les formations, s'appuyer sur les parcours du Centre de Ressources pour l'Adaptation au CC
- Appuyer la conception et la mise en œuvre de démarches intégrées
 - Exemple : démarche « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » (ex-Cit'ergie)
 - ⇒ Les démarches transverses permettent de mieux identifier les co-bénéfices, mutualiser les financements ou prioriser
- Améliorer le fonctionnement des réseaux existants : partage de bonnes pratiques pour lever des freins
- Améliorer la lisibilité de l'action publique en termes d'accompagnement technique et de financement





Liberté Égalité Fraternité

Pour plus d'information

https://librairie.ademe.fr/changement-climatique-etenergie/5027-l-adaptation-au-changement-climatiquedans-les-pcaet.html

Direction Aménagement Adaptation Trajectoire Bas Carbone

Robert.bellini@ademe.fr, aurelie.tailleur@ademe.fr





« Quand on est sur l'atténuation on a des dispositifs, le bilan GES, Cit'ergie, la problématique ENR... C'est en gros quelque chose d'assez rassurant pour l'humain, pour ceux qui sont mécanistes c'est rassurant [...]. Là quand on recrute un chargé de mission plan climat, on prend un énergéticien, ça résonne avec les profils énergéticiens de l'ADEME. [...] Après on parle de l'adaptation. [...] Derrière, c'est flippant, c'est des problématiques de recomposition spatiales énormes, et ça demande des profils d'écologues, de géographes, d'historiens. Il faut regarder un peu des dizaines de milliers d'années en arrière pour parler de ce qu'on décrit, et il faut voir cent ans plus loin dans le temps, voire plus, pour la suite. Comme en général on ne recrute pas deux chargés de mission plan climat, il faut que la personne croise les deux. Et pour toutes ces raisons c'est souvent le volet atténuation qui va être développé. » Chargé de mission EPCI



NOUVELLE STRATEGIE EUROPEENNE, LOI CLIMAT EUROPENNE, RAPPORTAGE

Jérôme Duvernoy, chargé de mission, ONERC



La gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat

- Le règlement a été adopté le 11 décembre 2018
- Rapports d'avancement nationaux intégrés en matière d'énergie et de climat

Sans préjudice de l'article 26, au plus tard le 15 mars 2023 et tous les deux ans par la suite, chaque État membre fait état à la Commission du stade de mise en œuvre de son plan national intégré en matière d'énergie et de climat au moyen d'un rapport d'avancement national intégré en matière d'énergie et de climat couvrant l'ensemble des cinq dimensions de l'union de l'énergie...

...des informations sur l'adaptation conformément à l'article 4, point a) 1);

121



La gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat

...des informations sur l'adaptation conformément à l'article 4, point a) 1);

Cette mise à jour du règlement impose aux États membres de présenter un aperçu ou des exemples de bonnes pratiques concernant des **activités infranationales**, c'est-à-dire pour la France, au niveau régional, départemental ou des collectivités locales.

- Les dispositions institutionnelles et de la gouvernance à votre niveau en ce qui concerne le contenu des stratégies, plans et efforts d'adaptation au changement climatique au niveau régional (SRADDET) ou départemental (PCAET), ainsi que des exemples de bonnes pratiques de réseaux ou autres types de collaboration en matière d'adaptation entre les autorités locales et régionales
- Un aperçu de l'état d'avancement de la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique et de l'utilisation des fonds destinés à renforcer la résilience face au changement climatique, et notamment la gestion des risques de catastrophe;
- Une vue d'ensemble des bonnes pratiques en ce qui concerne les mesures prises pour réexaminer et actualiser les plans, les politiques, les stratégies et les mesures d'adaptation adoptés au niveau régional ou départemental
- Toute autre information liée aux effets du changement climatique et à l'adaptation à ce changement comme les sites internet et médias sociaux utilisés dans ce domaine pour la communication des mesures en matière d'adaptation au niveau régional ou départemental.



La gouvernance de l'union de l'énergie et de l'action pour le climat

Rapportage de la France disponible actuellement en français sur le site du Rapportage https://reportnet.europa.eu/ mais uniquement aux membres

Rapportage de la France très prochainement disponible en anglais sur le site de l'AEE : https://www.eea.europa.eu/ à tous

Rapport de 50 pages environ.



Bâtir une Europe résiliente La nouvelle stratégie de l'UE sur l'adaptation au changement climatique

- Communication de la Commission au Parlement Européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au comité des Régions
- Publiée le 24 février 2021 : https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-6521-2021-INIT/fr/pdf
- La position du Parlement a été publié le 24 juin 2021 :
 <u>https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TC1-COD-2020-0036_FR.pdf</u>
- La position du Comité des Régions : <u>https://webapi2016.cor.europa.eu/v1/documents/COR-2021-01903-00-00-AC-TRA-FR.docx/content</u>
- La position du Conseil : https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-9419-2021-INIT/fr/pdf



Bâtir une Europe résiliente La nouvelle stratégie de l'UE sur l'adaptation au changement climatique

- Une adaptation plus intelligente : améliorer les connaissances et gérer l'incertitude
- Une adaptation plus systémique : soutenir l'élaboration de politiques à tous les niveaux et dans tous les secteurs
- Une adaptation plus rapide : accélérer l'adaptation dans tous les domaines
- Intensifier l'action internationale en faveur de la résilience face au changement climatique



Loi européenne sur le climat

- La loi a été publiée le 30 juin 2021
- Extraits / rappels sur l'adaptation :
 - Il convient, dès lors, que les États membres et l'Union renforcent leur capacité d'adaptation, accroissent leur résilience et réduisent leur vulnérabilité au changement climatique, comme énoncé à l'article 7 de l'accord de Paris, et qu'ils maximisent les retombées bénéfiques avec les autres politiques et actes législatifs.
 - Les États membres devraient adopter des **stratégies** et des **plans d'adaptation nationaux** à portée globale qui reposent sur de solides analyses du changement climatique et des vulnérabilités, sur des évaluations des progrès accomplis et sur des indicateurs, et qui soient guidés par les meilleures données scientifiques disponibles et les plus récentes
 - les progrès accomplis par chaque État membre en vue d'atteindre ses objectifs généraux, y compris les progrès accomplis en vue d'atteindre l'objectif de neutralité climatique de l'Union énoncé à l'article 2, paragraphe 1, du règlement (UE) 2021/1119, ses objectifs spécifiques et ses contributions et de mettre en œuvre les politiques et mesures énoncées dans son plan national intégré en matière d'énergie et de climat



Loi européenne sur le climat

Réexamen

• La Commission présente au Parlement européen et au Conseil, dans les six mois suivant chaque bilan mondial au titre de l'article 14 de l'accord de Paris, un rapport sur le fonctionnement du présent règlement, sa contribution à la gouvernance de l'union de l'énergie, sa contribution aux objectifs à long terme de l'accord de Paris, les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs spécifiques en matière d'énergie et de climat pour 2030 et de l'objectif de neutralité climatique de l'Union énoncé à l'article 2, paragraphe 1, du règlement (UE) 2021/1119, les objectifs généraux supplémentaires de l'union de l'énergie et la conformité des dispositions du présent règlement en matière de planification, de communication d'informations et de suivi avec d'autres dispositions du droit de l'Union ou avec des décisions en lien avec la CCNUCC et l'accord de Paris. Les rapports de la Commission peuvent s'accompagner, le cas échéant, de propositions législatives.

Note : Le premier Bilan Mondial aura lieu de 2021 à 2023 et le processus sera ensuite répété tous les 5 ans.



FONDS EUROPEENS STRUCTURELS ET D'INVESTISSEMENT

Véronique Ménez, coordinatrice des fonds européens, ANCT



Les fonds européens en faveur de l'adaptation au changement climatique

Huitième réunion de la commission spécialisée du CNTE

dédiée à l'orientation de l'ONERC – 19 novembre 2021









Panorama des fonds européens 2021-2027



+70 milliards d'euros au service de la relance économique durable et inclusive

	Politique d	e cohésion	Politique commune de la pêche	Politique agricole de dév.rural	Plan de relance UE				
FEDER	FSE +	FTJ	INTERREG (FEDER coopération)	FEAMPA	FEADER	FRR			
RDI / Transitions / territoires	Emploi / Formation / Inclusion	Transition territoires neutralité carbone	Coopération européenne	Pèche / Aquaculture / Littoral	Dév agricole et rural	Cohésion, compétitivit é, transition			
9,1 Mds€	6,7 Mds€	1 Mds€	1,1 Mds€	0,6 Mds€	14 Mds€	40 Mds€			
Attention: règle de non cumul									







France

Retours sur la programmation 2014-2020 sur l'adaptation au changement climatique

Objectif thématique / priorité d'investissement	Nombre de PO	Maquette coût total	Taux de programmation coût total	Taux de certificati on coût total	Maquette UE	Taux programma tion	Nombre d'opérations
OT 5 - Climat	17	586	110%	46%	327	88%	607

- 327 m€ sur l'objectif thématique 5 « adaptation au changement climatique et prévention des risques » sur 2014-2020
 - 607 opérations programmées au 30 juin 2021
 - Types d'actions : Restauration de la fonctionnalité écologique, ouvrages de protection des populations (inondations, cyclones), études exploratoires, actions de sensibilisation, préparation de stratégies locales...
 - 17 anciennes régions mobilisées
 - 51% des crédits dans les DOM
- Difficultés rencontrées: temporalité longue des projets de travaux, coûts élevés qui conduisent à un report de la décision, nécessité de mobiliser une variété d'acteurs (ex: sécurisation logements), transfert de compétences GEMAPI perturbant la programmation, poids des démarches administratives et juridiques

Etude sur l'utilisation du FEDER sur les thématiques climat / environnement disponible ici: https://www.europeen-france.gouv.fr/fr/etude-bilan-2014-2020-feder-fse-iei-et-preconisations-pour-2021-2027









Quelques exemples de projets sur 2014-2020



Création d'une zone expansion de crues sur les communes de Landas Orchies, Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations - SMAPI

- •4,5 hectares de zone inondable, 29000m3 d'eau retenue
- Programme régional Nord-Pas-de-Calais
- •512 000 € de FEDER



Ready together : prévenir le risque climatique dans les caraïbes, Plateforme d'intervention Régionale Amérique Caraibes de la Croix Rouge (chef de file)

- Approche intégrée de préparation aux événements climatiques extrêmes (formation technique, acheminement du matériel, zones de stockage, sensibilisation population)
- Programme Caraïbes
- •2 909 000 € de FEDER



ARTACLIM: Adaptation et Résilience des Territoires Alpins au Changement Climatique, Agence Alpine des territoires (chef de file)

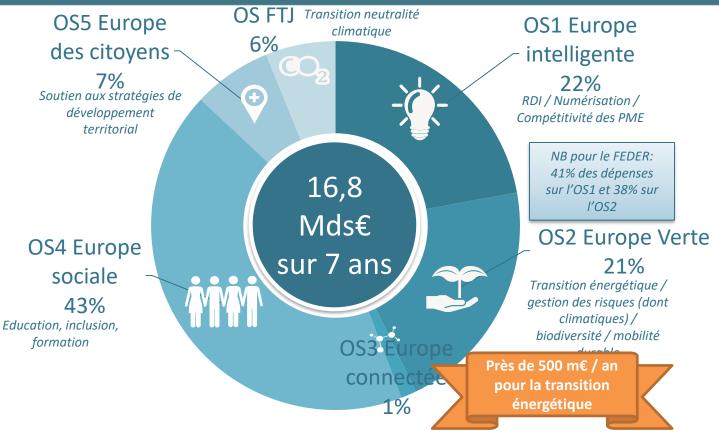
- Étudier la vulnérabilité des territoires, définir un ensemble d'indicateurs climatiques et de former les personnels techniques.
- Programme de coopération France-Italie ALCOTRA
- •1 508 000 € de FEDER

Etude sur l'utilisation du FEDER sur les thématiques climat / environnement disponible ici: https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/etude-bilan-2014-2020-feder-fse-iej-et-preconisations-pour-2021-2027





L'adaptation au changement climatique dans la politique de cohésion











Zoom sur l'adaptation au changement climatique dans le FEDER 2021-2027

OS2 Europe plus verte (3,3 Mds € sur 7 ans)

Efficacité énergétique Energies renouvelables

Réseaux intelligents

OS2.4 Adaptation au CC et prévention des risques

Eau

Economie circulaire

Biodiversité

Mobilité urbaine durable

Extraits de l'accord de partenariat (programmes FEDER régionaux)

- Travaux d'aménagement des territoires exposés aux risques en privilégiant les solutions fondées sur la nature
- **Recherche**: Cartographie, détection, systèmes de veille et d'alerte et suivi des risques naturels
- Stratégies et plans de prévention et protection face aux risques connus et émergents
- Communication: Sensibilisation, connaissance, renforcement de la culture du risque
- Dans les DROM: Adaptation des infrastructures existantes (bâtiments, transport, électricité, télécommunication, etc.) aux risques climatiques (notamment)









Perspectives 2021-2027 : mobilisation de l'OS2.4 par les autorités de gestion

Dans les programmes régionaux FEDER

- 15/19 régions prévoient de mobiliser l'OS2.4
- Actions de RDI (cartographie, détection, veille et alerte (14)
- Stratégie et plans de prévention et d'adaptation (12)
- Aménagement des territoires (13)
- Adaptation des infrastructures existantes (5 DROM)

Volets
interrégionaux
relatifs aux
bassins / zones
de montagne

- Approche intégrée à l'échelle d'un bassin dans la prévention et la lutte contre les inondations (bassins Rhône-Saône, Seine, Loire, Garonne)
- Approche intégrée dans les massifs de montagne (Massif-Central, Alpes, Pyrénées)

Programmes de coopération territoriale INTERREG

- Plusieurs programmes susceptibles d'investir le champ de l'adaptation au changement climatique dans la continuité de 2014-2020
- ALCOTRA France-Italie, Maritimo France-Italie, POCTEFA France-Espagne, Espace Atlantique, SUDOE, France-Wallonie-Flandres, Caraïbes, etc..)

A confirmer dans le cadre d'une étude dédiée en 2022 (ANCT)







L'adaptation au changement climatique dans la politique de développement rural

Le FEADER - Fonds européen en faveur de l'agriculture et du développement rural Un objectif dédié pour la PAC 2023-2027 : OS D - Contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ce dernier, ainsi qu'aux énergies durables



Des actions concrètes en faveur de l'adaptation au changement climatique, par exemple :



Soutenir les pratiques agricoles et sylvicoles à l'échelle des exploitations et des territoires permettant d'accroître les fonctionnalités écologiques et la capacité d'adaptation des agroécosystèmes et des forêts face au changement climatique



Améliorer la résilience des exploitations agricoles et forestières

Améliorer la préservation des forêts face aux risques biotiques ou abiotiques (par exemple les risques d'incendies) et renforcer leur rôle de protection contre les catastrophes naturelles

Soutenir l'élevage des races rustiques par la protection des races menacées Cette présentation est cofinancée par l'Union européenne



L'adaptation au changement climatique dans la politique commune de la pêche

Le **FEAMPA**

Fonds européen en faveur des affaires maritimes, de l'aquaculture et la pêche Une priorité dédiée: Contribuer à la gouvernance internationale des océans, à la préservation des ressources, de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique



Des actions en faveur de l'adaptation au changement climatique dans le domaine de la recherche, de la formation et de l'adaptation:



• Recherche: connaissance des impacts attendus pour les stocks de pêche, l'évolution du trait de côte, les écosystèmes littoraux, etc.





Accompagnement des entreprises de la pêche et des acteurs du littoral dans l'évolution de leurs activités en lien avec les impacts du changement climatique (évolution des engins de capture, diversification de l'activité, etc.)

Les territoires dans la programmation de la politique de cohésion 2021-2027

Retrouvez la liste des projets soutenus https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr

Merci de votre attention!









POUR ALLER PLUS LOIN







Qui va gérer les fonds sur 2021-2027?

Politique de cohésion

Politique commune de la pêche

Politique agricole de développeme nt rural

Plan de relance européen

FEDER

FSE +

FEAMP

FEADER

FRR

Autorités de gestion régionales : Conseils régionaux, CTU, Préfectures

AG régionales et

Etat et délégations aux AG régionales Etat et délégations aux AG régionales Divers (Etat, opérateurs, services déconcentrés, Régions)





Fonds européens : rappels des principes de gestion des projets

Cadre stratégique du projet

- Doit s'inscrire dans les objectifs du programme
- En réponse à un AAP / AO ou fil de l'eau

Cofinancement

- Pas de financement à 100%*
- Preuve du cofinancement à apporter (public / privé)

Remboursement

- En remboursement de factures acquittées
- Avances de frais

Suivi des dépenses et des réalisations

 Suivi rigoureux en vue du remboursement des pièces justificatives des dépenses et réalisations



^{*} Sauf exception, notamment avec les ressources supplémentaires REACT-EU 2021-2023 sur les programmes 2014-2020 en réponse à la crise sanitaire





Où s'informer?

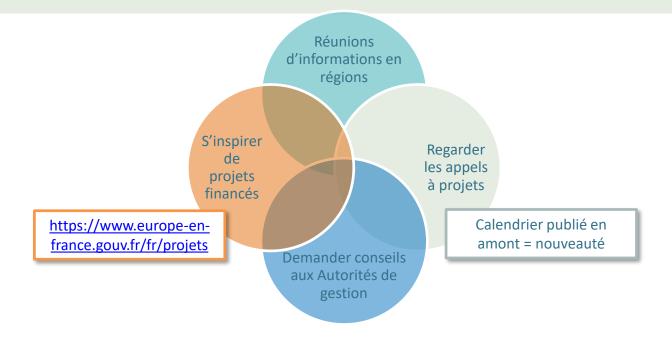
L'Europe Aide s'engage en Les sites **Territoires** France des régions https://aide ou des www.europ programme e-enterritoires.b www.fse.gouv.fr france.gouv. www.reseaurural.fr eta.gouv.fr/ <u>fr</u> Sites l'Europe en région, etc. Programmes interreg Réseaux sociaux Newsletters







Conseils?









HORIZON EUROPE: MISSION ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET AUX TRANSFORMATIONS SOCIETALES

Pascale Ebner, chargée de mission climat, observation et évolution du système terre, service de la recherche et de l'innovation





Mission Adaptation au changement climatique et aux transformations sociétales

Commission spécialisée du CNTE - 19 novembre 2021

















Objectifs

- Répondre à certains défis sociétaux complexes
- Générer des solutions et initiatives dans une logique de transversalité et de co-conception
- Provoquer des changements systémiques ayant un fort impact sur la société et allant au-delà des instruments existants.
- Nouveau rôle de la recherche et de l'innovation (R&I) dans le cadre du programme Horizon Europe, en adoptant une approche globale et en redéfinissant la relation avec les citoyens.









Mission

Adaptation au changement climatique







La nouvelle stratégie Adaptation au changement climatique

Adoption le 24 février 2021

Vision : d'ici à 2050, l'UE sera une société résiliente au changement climatique, pleinement adaptée aux effets inévitables de ce changement.

Objectifs:

- Une adaptation plus intelligente améliorer les connaissances et gérer l'incertitude.
- Adaptation plus systémique soutenir l'élaboration des politiques à tous les niveaux et dans tous les secteurs.
- Une adaptation plus rapide accélérer l'adaptation dans tous les domaines.
- Intensifier l'action internationale en faveur de la résilience climatique











E	xecutive summary2
1.	. Introduction5
2.	. Intervention Logic
	OBJECTIVE 1: Preparing and Planning for climate resilience
	OBJECTIVE 2: Accelerating transformations to climate resilience
	OBJECTIVE 3: Demonstrating systemic transformations to climate resilience
	Cross-cutting support and coordination
3.	. Timing and sequencing of activities25
4.	. Budget and Financing strategy27
5.	. Mission specific governance
6.	. Synergies with existing instruments
	Synergies with other EU Programmes
	Synergies with other Horizon Europe Missions
7.	. Monitoring and Evaluation
8.	. Citizen engagement and communication strategy
	Communication objectives
	Citizens engagement and community building in partnership
	Climate pact pledges and initiatives from citizens and stakeholders

European **Missions**



Adaptation to Climate Change

Support at least 150 European regions and communities to become climate resilient by 2030

Implementation Plan

This is no interioral working document of the European Commission. Their spire is budget figures mentioned or its approximate and the document will be updated. It is made public for information only and does not bind the European Commission. The European Commission is not liable for any consequence stemming from the reuse of this document.

> Research and Innovation







Implementation plan: Introduction

Vision à long terme de la <u>stratégie d'adaptation au changement</u> <u>climatique</u> :

En 2050, l'Union européenne pourra s'adapter aux effets inévitables du changement climatique et devenir résiliente au changement climatique.

Vision de la mission Résilience climatique :

D'ici à 2030, accélérer les transformations intelligentes et systémiques vers la résilience climatique.







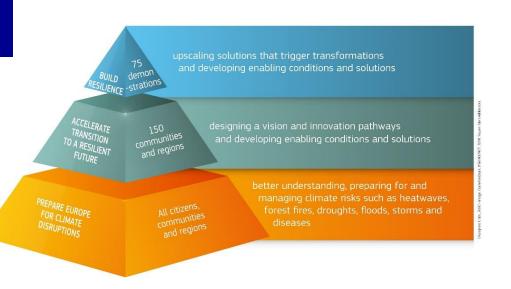
Implementation plan: Introduction

Objectif de la mission:

Aider au moins 150 régions et communautés européennes à devenir résilientes au climat d'ici à 2030.

Avec 3 objectifs cibles:

- 1. Préparer et planifier la résilience climatique
- 2. Accélérer les transformations vers la résilience climatique
- 3. Démontrer les transformations systémiques vers la résilience climatique

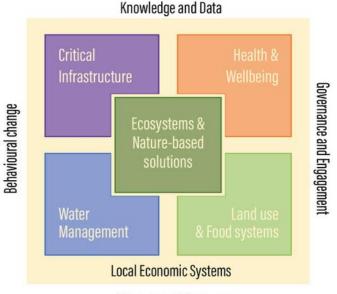








Implementation plan: Introduction



Finances and Resources

Systèmes communautaires-clés abordés par la Mission

Une approche locale prenant en compte les différents niveaux de vulnérabilité et de préparation au changement climatique, le niveau d'ambition et les besoins en matière d'innovation de chaque région.

Une approche systémique, réunissant plusieurs domaines d'innovation pour améliorer la résilience des systèmes-clés en développant les conditions propices à la transformation.

Une approche inclusive réunissant tous les acteurs concernés comme les administrations, le secteur privé et la société civile, en particulier les citoyens.



Climate risk profiles,

climate risk and

gement plans

emergency mana-







Actions that communities and regions will implement and engage in

> Citizens' alliances. assemblies & actions groups Letters of Intent

dimate resilient & sustainable development strategy

Locally powered,

Portfolio of tested transformative solutions for green and resilient growth

Regional transformative, deep resilience demonstration projects

Flagship projects for neighbourhood cooparation and valorization of key cross-border community system

Delivering cross-border value

Social, economic,

ecological, techno-

logical, organisatio-

nal and business

model innovation

Objectif 2

Creating impact at scale

Orchastrating innovative solutions

Formulating vision & pathways

Mobilising partnerships & engagement

Assessing opportunities and risks

Climate risk & resilience assessments, digital & knowledge services

Objectif 1

Inclusive participatory governance & social justice

Objectif 2

Science of societal transformation, scenario building, adaptation pathwavs

Objectif 2

Models of sustainable communites. smart specialisation, diffusion of innovation

Objectif 3

Cross-border territorial cooperation

Objectif 3

Research & innovation support provided by the Mission







Implementation Plan: les objectifs de la mission Adaptation

OBJECTIF 1 : Préparer et planifier la résilience climatique

Portée : toutes les régions et communautés

ÉTAPE 1 : Meilleure compréhension de l'exposition aux risques climatiques

- Aider les régions à accéder à la richesse des connaissances sur les impacts et les risques du changement climatique (Climate ADAPT; risk data hub; observatoire européen du climat)
- Développer et soutenir l'utilisation d'un cadre européen d'évaluation des risques climatiques (AAP évaluation des risques+ AAP modélisation risques, à venir)
- Fournir des services de « courtage » de connaissances, notamment pour développer, innover et favoriser l'adoption de services numériques sur le climat et la résilience.







Implementation Plan: les objectifs de la mission Adaptation

OBJECTIF 2 : Accélérer les transformations vers la résilience climatique

Portée : D'ici à 2030, au moins 150 régions et communautés auront accéléré leur transformation vers la résilience climatique.

ÉTAPE 2 : Mobiliser le soutien et l'engagement

Etablir des structures de gouvernance locale afin de piloter la transformation (AAP gouvernance/citoyens à venir)

ÉTAPE 3 : Formuler une vision et des voies de transformation vers la résilience climatique

 Formuler des visions d'un avenir résilient au changement climatique et les moyens d'y parvenir (AAP développement de voies vers résilience climatique/agenda d'innovation à venir)

ÉTAPE 4 : Orchestrer les innovations et tester les solutions transformatrices

Promouvoir l'expérimentation, l'innovation et l'essai de solutions transformatrices







Implementation Plan: les objectifs de la mission Adaptation

OBJECTIF 3 : Démontrer des transformations systémiques vers la résilience climatique

Portée : D'ici 2030, au moins 75 démonstrations de transformations systémiques au niveau régional et interrégional (*AAP démonstrateur à grande échelle à venir*)

ÉTAPE 5 : Créer un impact à grande échelle

• Stimuler le déploiement à grande échelle de solutions éprouvées pour la résilience climatique et la transformation des systèmes d'approvisionnement et des conditions favorables, afin d'atteindre les objectifs de la vision d'un avenir résilient au changement climatique.

ÉTAPE 6 : Création de valeur transfrontalière

 Encourager les projets de démonstration sans frontières de la résilience climatique dans un certain nombre de régions européennes.







Accompagnement

<u>Plate-forme mise en œuvre de la mission</u> (Mission Implementation Platform/MIP) : structure globale de coordination et de soutien pour articuler acteurs et activités, pour faciliter et soutenir tout au long du processus des parcours de transformation régionaux, et pour fournir des services centraux au fonctionnement de la mission. Concrètement la MIP assura :

- la coord. & les échanges (entre régions et communautés ; entre régions et autorités nationales et la CE ; en mettant l'accent sur les synergies et interdépendances parmi le portefeuille de projets financés)
- Support et développement (MIP aidera régions et communautés à prendre le leadership en matière d'adaptation transformatrice, en se concentrant sur les plus vulnérables)
- Suivi, apprentissage et évaluation (KPI)
- Engagement citoyen plus large, communication, diffusion et exploitation des résultats
- MIP sera en étroitement liée/collaborera avec les activités de :

☐ l'Agence européenne pour l'environnement en raison de son rôle dans la gestion de Climat Adapt
□ Le CCR/JRC
□ La BEI
□ FIT/Climat KIC

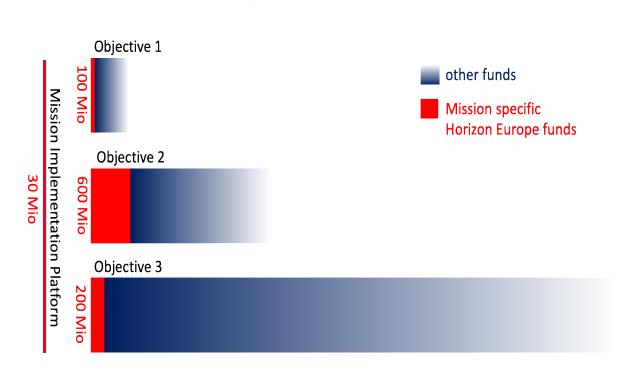
MIP sera établie par le biais d'un marché public qui réunira les partenaires-clés. Budget estimatif : 10M€







Le budget de la Mission



Assumptions:

- HE: ~1 billion Euro per Mission for R&I, facilitation and coordination
- other funds include:
 - other MFF funds (ERDF, ESF+, EAFRD, LIFE, ...
 - national funds
 - private finances
- Leveraging ratio of HE: other funds = 1:10







WP Missions 2021-2022

En cours de publication/draft

Topic	Description	Type d'action	Budget (M€) global	Budget par projet	Opening date	deadline
HORIZON- MISS-2021 -CLIMA-02- 01	Development of climate change risk assessments in European regions and communities based on a transparent and harmonised Climate Risk Assessment approach	RIA	20 with 60% cascading funds	15 à 20	11/01/2022	12/04/2022
HORIZON- MISS-2021 -CLIMA-02- 02	Support to the regions in developing pathways towards climate resilience and corresponding innovation agendas	RIA	30 with 70% cascading funds	25 à 30	11/01/2022	12/04/2022
HORIZON-MISS-2021-CLIMA-02- 03	Towards asset level modelling of climate risks and adaptation	RIA	5	1,5 à 2,5	11/01/2022	12/04/2022
HORIZON- MISS-2021 -CLIMA-02- 04	Large scale demonstrators of climate resilience creating cross-border value	IA	50	15 à 20	11/01/2022	12/04/2022
HORIZON- MISS-2021 -CLIMA-02- 05	Local engagement of citizens in the co-creation of societal transformational change for climate resilience	RIA	5	3 à 5	11/01/2022	12/04/2022

Other actions:







Pour vos questions

Représentants français de la mission Adaptation :

Johanna Etner, MESRI, <u>johanna.etner@recherche.gouv.fr</u>
Pascale Ebner, pascale.ebner@developpement-durable.gouv.fr

Représentante française au comité de programme du cluster 5

Annabelle Rondaud, MESRI, annabelle.rondaud@recherche.gouv.fr

Point de contact national Climat/Energie

pcn-climat-energie@recherche.gouv.fr

A noter:

le 22 novembre 2021 à 10H00 webinaire sur la mission Adaptation au changement climatique et aux transformations sociétales le 23/11/2021 de 14H30 à 16H00 Infoday par la Commission sur la mission Adaptation

https://www.horizon-europe.gouv.fr/lancement-de-la-mission-adaptation-au-changement-climatique-et-aux-transformations-societales-27800



CLOTURE

Ronan Dantec, président de la Commission spécialisée